

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire  
**Herausgeber:** [s.n.]  
**Band:** 27 (2020)  
**Heft:** 1: Schweiz und Ostasien : Vernetzungen und Verflechtungen = Suisse et Asie de l'Est : réseaux et interconnexions

**Artikel:** L'adoption du franc comme monnaie nationale (1850)  
**Autor:** Chiarelli, Jan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-881094>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## L'adoption du franc comme monnaie nationale (1850)

Jan Chiarelli

L'article 36 de la Constitution fédérale de 1848 consacre le transfert de la régale monétaire à l'État central. Alors que la nécessité de cette centralisation ne suscite pas de véritable opposition de la part des promoteurs de l'État fédéral, l'organisation du nouveau système monétaire déclenche par contre une véritable lutte à l'échelle nationale. Afin de bien comprendre les enjeux économiques portant sur le débat monétaire, il est nécessaire de dissocier deux dimensions de la réforme qui faciliteront l'analyse.

La première dimension est l'adoption d'une monnaie unique à l'échelle nationale qui remplace la multitude de pièces cantonales en circulation. Cette mesure vise en premier lieu à diminuer les entraves aux échanges intérieurs par la suppression des nombreuses pertes de change résultant de la diversité des monnaies. Elle intéresse principalement les petits producteurs et les artisans suisses qui cherchent à fluidifier l'écoulement de leurs produits sur les marchés de proximité. Dans cette perspective, l'adoption d'une monnaie unique contribuerait à la formation d'un marché national unifié, à côté de l'édification d'un cordon douanier aux frontières et de l'uniformisation du service postal. Toutefois, l'unification monétaire à l'échelle fédérale comporte également deux enjeux fondamentaux des relations économiques extérieures. C'est que l'importance croissante des échanges internationaux nécessite une uniformisation progressive des conditions d'échange entre les pays commerçants. Parmi celles-ci, la question monétaire acquiert un rôle central en permettant de resserrer les liens entre partenaires économiques. Pour le commerce d'exportation, l'adoption d'une monnaie unique serait notamment l'occasion de se rapprocher des principaux ports du continent, intermédiaires du commerce international helvétique. Une partie des milieux bancaires helvétiques cherche en outre à intensifier ses relations d'affaires avec les principaux centres financiers européens. L'unification monétaire représente également un critère d'attractivité qui contribue à la réputation du pays hors de ses frontières. Elle permettrait d'améliorer l'image de l'économie helvétique à l'échelle internationale pour les milieux cherchant à attirer une clientèle étrangère. Cet objectif nécessite de fournir des gages de sécurité qui

passent, entre autres, par l'organisation d'un système cohérent et compréhensible. Les acteurs touristiques, par exemple, veulent pouvoir disposer d'une monnaie unifiée qui ne représente ni un obstacle pour la venue des voyageurs, ni une entrave à leur déplacement à l'intérieur du pays. Une partie des acteurs bancaires cherche quant à elle à favoriser les placements et la gestion de fortune des clients étrangers en Suisse.

La seconde dimension de la réforme monétaire est le choix du pied qui constituera la base de la nouvelle monnaie. Les échecs répétés de créer une monnaie helvétique dans le cadre du Pacte fédéral de 1815 renforcent, dès les années 1830, la volonté d'adopter le système monétaire d'un partenaire économique étranger. D'une part, le système décimal français présente une grande stabilité et une organisation très simple, alors que le franc connaît une large diffusion en Europe et s'est imposé comme monnaie internationale. Les cantons de Suisse occidentale, soutenus par les négociants et les banquiers orientés vers la France ou les États d'Italie utilisant une monnaie équivalente au franc, se prononcent en faveur du système français. D'autre part, le florin des États du sud de l'Allemagne, adopté dans la partie sud du *Zollverein* en 1837, connaît une expansion croissante dans l'est de l'Europe. Certains cantons de Suisse orientale, ainsi que les négociants et les banquiers entretenant des relations d'affaires avec les États allemands et l'Empire d'Autriche, défendent énergiquement le florin comme nouvelle unité monétaire helvétique. La question du pied monétaire est en revanche secondaire pour les artisans et les producteurs actifs sur le marché intérieur, ainsi que pour les milieux touristiques, qui recherchent avant tout l'utilisation d'une monnaie unique, quelle que soit sa base.

La réforme monétaire représente ainsi un enjeu fondamental de la création de l'État moderne en 1848. L'adoption d'une monnaie unique et le transfert de la régale monétaire à l'État central, signes de souveraineté par excellence, témoignent en effet de l'indépendance du pays. Mettant un terme à près d'un demi-siècle de discussions infructueuses, le choix du franc suisse en 1850 est un élément déterminant pour comprendre le développement économique ultérieur de la Suisse, ainsi que le positionnement du pays dans le concert des nations européennes. Or, malgré cette importance, peu d'études historiques contemporaines dépassent le cadre purement descriptif et la plupart perpétue le cadre interprétatif élaboré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, les questions monétaires préoccupent de nombreuses disciplines – numismatique, droit, économie, histoire, etc. – et la production est abondante, mais au-delà de cette diversité, peu d'études approfondissent l'analyse de la réforme monétaire fédérale de 1849–1850 et en dégagent les principaux enjeux. Le paysage de l'histoire monétaire du premier XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise en conséquence par une forte carence historiographique.

L'objectif de cette contribution est de proposer une synthèse historiographique et un état de la recherche dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours portant sur l'adoption du franc suisse comme monnaie nationale en 1850. Elle n'intégrera toutefois pas, pour des raisons de place, les travaux numismatiques, ainsi que les ouvrages d'histoire monétaire cantonale. Malgré leur apport – ils permettent de bien saisir les enjeux cantonaux du transfert de la régale monétaire à l'État central<sup>1</sup> – ces travaux négligent le plus souvent le contexte économique et ne visent d'ailleurs qu'à éclairer la souveraineté monétaire cantonale d'avant 1848 en n'abordant l'unification monétaire de 1850 qu'en marge de leur propos.

La deuxième partie de cette contribution dressera les principales caractéristiques de cette production historiographique qui, tout en ayant favorisé une meilleure connaissance de l'histoire de l'adoption du franc en Suisse, ne s'est pas affranchie du cadre explicatif hérité du XIX<sup>e</sup> siècle. Le schéma théorique des «mondes de production» développé par les deux économistes français Robert Salais et Michael Storper<sup>2</sup> et appliqué à l'étude de la politique douanière suisse par Cédric Humair<sup>3</sup> sera l'occasion de penser la réforme monétaire sous un angle nouveau en intégrant à l'analyse les enjeux nationaux et internationaux de la création du franc suisse.

### **La perspective fédérale: la primauté des économistes**

Les études générales sur l'histoire du franc suisse proviennent pour la plupart de thèses d'économie qui ont en grande partie contribué à façonner notre perception de l'adoption du franc en Suisse. Le cadre interprétatif élaboré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a largement été repris depuis sans être véritablement remis en question. Il se structure autour de deux thèses majeures. La première thèse postule que la centralisation des monnaies est l'unique remède au désordre monétaire – *Münzchaos* ou *Münzwirrwarr* – qui prévaut jusqu'en 1848 et qu'elle est en conséquence fortement désirée par les cantons. La seconde thèse postule que les débats sur le choix du pied monétaire correspondraient à une division géographique qui opposerait la Suisse orientale à la Suisse occidentale, représentés comme deux blocs homogènes ayant des intérêts économiques et monétaires distincts et inconciliables.

La première étude d'ampleur sur l'histoire monétaire helvétique du XIX<sup>e</sup> siècle provient de Jakob Schüepp (1846–1929), enseignant et numismate thurgovien.<sup>4</sup> Il recherche dans l'histoire monétaire suisse les causes du dysfonctionnement de l'Union monétaire latine, union fondée en 1865 qui crée une vaste zone de libre circulation des monnaies équivalentes au franc entre la France, la Belgique, l'Italie, la Grèce et la Suisse. Schüepp défend la thèse que les débats monétaires

ne doivent pas être analysés comme une rivalité entre conservateurs et libéraux, mais plutôt comme une opposition entre l'est et l'ouest de la Suisse, incarnés respectivement par le banquier zurichois Leonhard Pestalozzi (1786–1864) et par le banquier bâlois Johann Jakob Speiser (1813–1856). L'importance décisive du facteur géographique comporte cependant de nombreuses limites et interdit les nuances. Par exemple, ce modèle ne permet pas d'expliquer la présence du *Bundesbarone*, proche collaborateur d'Alfred Escher (1819–1882),<sup>5</sup> et commerçant en draps schaffhousois Johann Friedrich Peyer Im Hof (1817–1900) à la tête de la commission en faveur du franc du Conseil national, pourtant originaire d'un canton favorable à l'adoption du florin. Malgré ces limites, cette grille de lecture s'est imposée par la suite parmi l'ensemble des chercheurs comme facteur explicatif déterminant dans la compréhension des rapports de force entre partisans du franc et défenseurs du florin.

Une décennie plus tard, l'économiste allemand Kurt Blaum (1884–1970) recherche dans sa thèse en économie politique réalisée à l'Université de Strasbourg les origines de cette opposition dans le premier travail critique d'histoire monétaire suisse qui prenne en compte le contexte économique et réponde à des normes scientifiques strictes.<sup>6</sup> Fortement influencé par son directeur de thèse Georg Friedrich Knapp (1842–1926), auteur de la très importante *Staatliche Theorie des Geldes* (1905) qui fournit un nouveau cadre conceptuel à l'analyse des phénomènes monétaires en systématisant l'approche juridique, Blaum distingue les enjeux liés à la centralisation de ceux associés à l'adoption d'un pied monétaire, ce qui lui permet de dresser deux constats principaux. Tout d'abord, les débats sur l'unification qui débutent en 1848 sont le résultat d'un long processus de discussions, conférences et autres projets avortés, qui remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle. À cet égard, la période de la Régénération (1830/1831–1848) est déterminante: «*Die politische Opposition gegen eine Zentralisation des Münzwesens war aber im Laufe der Regenerationszeit verschwunden. Das ist der Haupterfolg dieser Periode.*»<sup>7</sup> Le contexte politique troublé et la crise économique des années 1840 en empêche cependant toute concrétisation. Ensuite, la fracture géographique sur le choix du pied monétaire trouverait sa structure définitive à la fin des années 1830: l'est et le nord du pays en faveur du florin, l'ouest et le sud en faveur du franc. Finalement, Blaum défend que l'adoption du franc crée une dépendance complète envers son puissant voisin de l'ouest et réduit la Suisse à une «*Geldprovinz seines Nachbarstaates Frankreich*».<sup>8</sup> Cette conclusion ne peut faire l'économie du contexte économique du début du XX<sup>e</sup> siècle qui accuse un fort rapprochement entre la Suisse et la France à la suite de la signature du traité de commerce de 1906.<sup>9</sup> Les propos de Blaum résonnent ainsi comme une mise en garde aux milieux économiques allemands sur la dépendance monétaire complète de la Suisse envers sa voisine de l'ouest.

Un demi-siècle plus tard, l'économiste bâlois Erich Weisskopf (1920–1984) pérennise les conclusions de Blaum et les élève au rang d'évidences.<sup>10</sup> Dans sa thèse de doctorat en économie politique, dirigée par Eduard Kellenberger (1889–1976), sous-directeur du Département fédéral des finances et professeur extraordinaire d'économie politique à l'Université de Berne, Weisskopf réduit l'opposition est-ouest à une simple confrontation entre les deux banquiers bâlois (Speiser) et zurichois (Pestalozzi), chacun partisan d'un système monétaire différent. Le choix du franc comme monnaie nationale débouche quant à lui sur une perte complète d'indépendance monétaire suisse: «*Dass die Schweiz damit zu einer Geldprovinz Frankreichs degradiert wurde, dem es sich regelrecht in die Arme warf, ist augenscheinlich.*»<sup>11</sup> L'argumentaire du petit État dépendant soumis aux volontés des grandes puissances vise ici à atténuer la situation particulièrement délicate dans laquelle se trouve la Suisse au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il permet en outre d'entretenir la vision d'un pays au poids économique limité, assujetti à la force de ses voisins.<sup>12</sup>

En 1936, la thèse de doctorat en économie politique du banquier et commerçant saint-gallois William Schlesinger (1903–1971), dirigée par Eugen Grossmann (1879–1963), expert influent en politique financière et fiscale et professeur de statistique et de sciences financières à l'Université de Zurich, permet de nuancer le cadre interprétatif élaboré par Schüepp et approfondi par Blaum.<sup>13</sup> À la différence de ce dernier, dont les thèses sont fortement influencées par les tensions franco-allemandes du début du XX<sup>e</sup> siècle, Schlesinger s'inscrit dans le contexte de la plus importante crise monétaire de l'histoire du pays. Son travail cherche à dépasser la vision d'une bipartition antagoniste du pays pour saisir les acteurs qui ont œuvré lors de la réforme monétaire fédérale de 1849–1850. L'analyse de réseau lui permet de mettre en évidence le rapport de force qui se joue à l'échelle fédérale. Alors que tous les soutiens des partisans du florin se situent en Suisse orientale, les défenseurs du franc ne sont quant à eux pas cantonnés en Suisse occidentale, mais possèdent de nombreux relais jusqu'en Suisse orientale. L'économiste saint-gallois conclut finalement que, malgré les arguments et les efforts des cantons orientaux pour adopter le florin, le poids des rapports économiques avec la France a été déterminant dans le choix du franc. Soutenue en février 1936, la thèse de Schlesinger contribue à fournir un ciment idéologique pour la défense du franc suisse face aux exigences croissantes de dévaluation, en liant le destin monétaire helvétique à celui de la France. D'ailleurs, après la décision de dévaluer le franc en septembre 1936, Schlesinger quitte définitivement la Suisse pour s'établir comme rabbin en Amérique du Sud, tandis que son directeur de thèse démissionne de son poste de président de la Commission fédérale d'observation de la conjoncture qu'il occupait depuis 1934.

Au début des années 1950, le juriste bâlois Paul Meier aborde la structure de la circulation des monnaies helvétiques durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>14</sup> Sa thèse de doctorat, dirigée par Eduard Kellenberger, également directeur de la thèse de Weisskopf, étudie toutes les composantes du mécanisme monétaire et met en perspective le poids des forces monétaires cantonales antagonistes en présence agissant lors de la réforme. Il remet en cause la thèse d'un chaos monétaire qui régnait avant 1848 et montre que cette situation répondait aux intérêts cantonaux dans le cadre de l'exercice de leur souveraineté. Dans cette perspective, la frappe massive de pièces de faible valeur et la pratique de cours abusifs pratiquées par certains cantons représentaient des sources de revenus substantielles qui expliquent certaines oppositions au transfert de la régale monétaire à l'État fédéral. Le travail de Meier, qui met en évidence qu'un système monétaire dérégulé fonctionne sans besoin d'intervention, fournit une légitimité juridique au début des années 1950 aux autorités helvétiques qui refusent de signer les accords de Bretton Woods qui projettent, notamment, une surveillance accrue des politiques monétaires nationales.

Enfin, le premier siècle d'existence du franc suisse ne donne lieu qu'à une seule publication officielle, due à la plume de Franz Xaver Weissenrieder (1894–1964), vétérinaire cantonal et numismate réputé saint-gallois.<sup>15</sup> Le lecteur y trouvera un lexique technique bienvenu, ainsi qu'une bibliographie abondante. En 2012, l'économiste zurichois Ernst Baltensperger (1942–) fournit une synthèse actualisée de l'ouvrage de Weissenrieder, sans nouvel élément d'analyse.<sup>16</sup>

### **Les contributions des historiens: études thématiques et ouvrages généraux**

L'entrée en scène des historiens de métier sur la scène de l'analyse de la réforme monétaire coïncide avec le renouvellement historiographique du début du XX<sup>e</sup> siècle. Dépassant la simple énumération descriptive, les historiens cherchent à saisir la complexité des phénomènes examinés dans des études thématiques sur la courte durée. Après quelques analyses stimulantes, ils délaissent pourtant complètement ce champ de recherche pour ne le réinvestir qu'à la toute fin du XX<sup>e</sup> siècle, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'État fédéral. Dorénavant liés à la recherche universitaire, ils diversifient les approches et intègrent de nouvelles perspectives d'exploration à leurs travaux.

En 1901, le statisticien et secrétaire de la Chambre de commerce de Bâle Traugott Geering (1859–1932) propose de lire l'adoption du franc du point de vue bâlois.<sup>17</sup> Ce travail fournit un élément novateur de réflexion: le financement de la réforme par les banques privées bâloises en lien avec le choix du banquier

bâlois Johann Jakob Speiser comme expert monétaire. Dès 1849, ce dernier appelle à une réforme rapide des monnaies. Un mois plus tard, le premier emprunt de guerre fédéral, destiné à couvrir les frais d'occupation de la frontière après la révolution badoise de 1848, est l'occasion d'un rapprochement entre Speiser et le chef du Département fédéral des finances Josef Munzinger (1791–1855). Geering émet alors l'hypothèse que ce premier contact a favorisé le choix du Bâlois comme expert fédéral unique en 1849, alors que l'autorité monétaire helvétique de l'époque est le banquier zurichois Leonhard Pestalozzi. Quelques années plus tard, l'historien et statisticien bâlois Fritz Mangold (1871–1944) produit une biographie conséquente de Speiser en se basant notamment sur sa correspondance personnelle.<sup>18</sup> Figure centrale du capitalisme bâlois – fondateur et directeur de la *Bank in Basel* (1845) et du *Centralbahn* (1853) – Speiser peut compter sur un vaste réseau de partisans parmi les milieux économiques helvétiques. L'analyse de réseau permet ainsi à Mangold de dépasser le cadre interprétatif d'une partition du pays en deux blocs antagonistes et de nuancer l'unité de l'opposition suisse orientale. En effet, les nombreux efforts des défenseurs du franc durant les débats aux Chambres fédérales (1849/50) permettent d'obtenir des voix jusque dans le rang saint-gallois, tandis qu'une bonne partie des banquiers zurichois s'oppose au florin défendu par Leonhard Pestalozzi. Les travaux des deux Bâlois sont les seuls à adopter le point de vue d'une partie de la Suisse occidentale sur la réforme et contribuent à nuancer la valeur explicative du facteur géographique. Toutefois, ils souffrent de leur caractère hagiographique, qui vise, en premier lieu, à revaloriser le rôle central joué par les acteurs bâlois dans la fondation de l'État fédéral en 1848.

À la suite de ces deux études, les historiens se retirent complètement du champ de l'histoire monétaire du XIX<sup>e</sup> siècle, si ce n'est pour proposer quelques rares études qui ne fournissent d'ailleurs aucun éclairage nouveau sur l'adoption du franc.<sup>19</sup> En revanche, le XX<sup>e</sup> siècle est fécond en ouvrages d'histoire générale. L'analyse de la réforme fédérale dans le cadre de la fondation de l'État fédéral en 1848 est révélatrice de la place de l'histoire monétaire en Suisse. Ce thème n'est en effet le plus souvent que mentionné à côté des autres domaines centralisés en 1848, sans jamais être réellement abordé sur plus de deux pages lorsqu'il n'est tout simplement pas complètement absent et se retrouve finalement constamment en marge de l'histoire générale. Deux exceptions sont tout de même à relever.

La première provient de l'ouvrage de Hans Schneider (1865–1942), enseignant d'histoire à l'École commerciale de Zurich.<sup>20</sup> Dans son ouvrage, qui constitue la suite des cinq volumes d'histoire suisse de Johannes Dierauer (1842–1920), Schneider défend la thèse que le choix d'un système monétaire est avant tout lié aux habitudes cantonales. Selon lui, l'insécurité qui résulte d'un changement dans les manières de compter est le moteur principal de la défense du florin en Suisse

orientale, tandis que les relations économiques sont secondaires. Cette thèse est surprenante, d'autant plus qu'elle ne repose sur aucun argument solide qui permette de justifier ce propos. De plus, Schneider estime que le débat monétaire, qui influence largement la question ferroviaire qui se discute au même moment, doit être lu comme une opposition entre l'est industriel et l'ouest agricole. Cette piste n'est toutefois pas développée et contribue à entretenir la vision d'une partition du pays en deux blocs homogènes aux intérêts inconciliables. Or, l'analyse du profil biographique des conseillers nationaux prenant part aux débats monétaire et ferroviaire permet de remarquer que les partisans de la construction des chemins de fer par le privé correspondent, à quelques exceptions près, aux défenseurs du florin, tandis que les promoteurs du franc sont favorables à des chemins de fer publics.<sup>21</sup> La superposition et la convergence des intérêts monétaires et ferroviaires cantonaux au niveau national témoigneraient donc peut-être que certains cantons de Suisse orientale s'estiment défavorisés par les projets du nouvel État fédéral; toutefois, les prises de position dans ces deux débats répondent, *a priori*, à des enjeux économiques distincts.

La seconde exception provient de l'ouvrage de Cédric Humair (1964–) qui propose de relier la position et les intérêts des acteurs intervenant dans le débat monétaire selon leur appartenance à différents «mondes de production» aux intérêts économiques divergents.<sup>22</sup> Le cadre de l'ouvrage ne permet cependant pas d'approfondir cette analyse. Le lecteur y trouvera toutefois une présentation synthétique des enjeux entourant l'adoption d'une monnaie unique, ainsi que les caractéristiques des différents systèmes monétaires.

En 1998, le débat qui s'ouvre parmi les historiens lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'État fédéral est l'occasion d'un renouvellement historiographique. Cette discussion a amorcé un phénomène de décroisement de l'analyse de la réforme monétaire fédérale pour l'inscrire dans la perspective plus large du rôle de l'État dans le développement économique. Dorénavant, l'histoire de la création du franc suisse tend à intégrer les dimensions politique et économique de la question, contribuant ainsi à la sortir de son strict champ monétaire qui a dominé l'historiographie depuis les premières études. Toutefois, si ce débat a certes engendré de nombreuses publications – principalement sur la question douanière – l'adoption du franc n'a donné lieu qu'à une seule étude.<sup>23</sup>

Les deux historiens zurichois Patrick Halbeisen (1962–) et Margrit Müller (1942–) rompent avec l'historiographie traditionnelle et défendent la thèse que les cantons s'étaient désintéressés de la question de l'unification qui ne représentait plus un thème particulièrement important durant la décennie précédant la fondation de l'État fédéral. Ce désintérêt repose, selon eux, sur deux critères principaux d'amélioration de la circulation monétaire. Le premier est la réforme allemande de 1837 qui comble en partie la pénurie de monnaies courantes dans

les cantons orientaux et permet un approvisionnement en pièces de bonne qualité. La présence massive de monnaie de faible valeur sur l'ensemble du territoire helvétique contribue en outre à alimenter les transactions monétaires. Le second critère est le développement de l'utilisation des billets de banque, permis par l'émergence de banques d'émission dans les principales villes suisses, qui fournissent un moyen de paiement complémentaire qui pourvoit à l'insuffisance de pièces de monnaie. Ainsi, «*aufgrund all dieser Entwicklungen wird das merkwürdige Desinteresse der Kantone an der Münzreform im Rahmen der neuen Bundesverfassung verständlich.*»<sup>24</sup> Cette thèse élude toutefois que l'objectif central de l'unification monétaire est précisément de réussir à surmonter les antagonismes cantonaux qui empêchent toute solution fédérale. Or, l'incapacité des cantons à s'entendre sur l'adoption d'un système unifié depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle – et particulièrement durant les années 1830 – incite la Diète à laisser «*der Gegenstand der Einführung eines neuen Münzfusses demnach aus dem Abschied und den Traktanden*» en 1840.<sup>25</sup> Plus qu'un désintérêt, il s'agit donc bien d'une conciliation qui paraît impossible aux acteurs de l'époque selon les intérêts de leur «monde de production». De plus, les deux historiens zurichois ne tiennent pas compte du fait que les pressions à l'unification proviennent en grande partie des banquiers et des négociants et non pas uniquement des cantons. Ils concluent cependant avec raison que l'objectif principal dans le choix du pied monétaire est avant tout d'adopter un système qui sécurise l'approvisionnement en monnaies et qui gêne le moins les relations commerciales avec l'étranger, tout en permettant d'intégrer l'industrie suisse à l'économie mondiale.

## Caractéristiques historiographiques et perspectives de recherche

Ce rapide parcours historiographique de la réforme fédérale de 1849–1850 qui a vu naître le franc suisse témoignerait à lui seul de l'évolution de la recherche. Nous aimerions cependant en souligner les principales caractéristiques; quelques perspectives de recherche concluront ensuite ce travail.

Tout d'abord, il faut remarquer la très forte influence du contexte international sur la production historiographique suisse. Les événements étrangers agissent en effet comme autant de moteurs à l'écriture de l'histoire de la réforme monétaire qui est mise au service d'une meilleure compréhension de la situation contemporaine. Cette dynamique doit, en conséquence, inciter à une forme de prudence réflexive dans l'analyse des travaux dont les thèses sont fortement orientées. Ainsi, la première publication fait-elle suite à la conférence monétaire de 1892 qui visait, sans résultats, à régulariser le change entre les pays à monnaie d'or et ceux à monnaie d'argent.<sup>26</sup> Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Geering et Mangold cherchent à

revaloriser l'importance économique de Bâle, qui perd alors de son prestige.<sup>27</sup> Quelques années plus tard, l'étude de Kurt Blaum s'inscrit dans le contexte des rivalités franco-allemandes.<sup>28</sup> Elle souligne que la dépendance helvétique monétaire envers la France est complète dès 1850 et que le rapprochement entre les deux pays se renforce au détriment de l'Allemagne. Durant les années 1930, la crise monétaire agit comme un stimulus pour montrer que le destin monétaire suisse est lié à celui de la France.<sup>29</sup> Enfin, le refus des autorités helvétiques de contrôler le mouvement des capitaux dans le cadre des accords de Bretton Woods est l'occasion pour Meier de mettre en évidence que l'exemple helvétique de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle témoigne du bon fonctionnement de la circulation monétaire dérégulée.<sup>30</sup>

Ensuite, la diversité des approches disciplinaires – historique, économique, juridique, etc. – se révèle être, en dernière analyse, à double tranchant. En effet, cette variété favorise un compartimentage de l'histoire monétaire helvétique: si la pluralité des points de vue permet certes de fournir des éclairages distincts sur différentes thématiques, ces études se superposent toutefois les unes aux autres, le plus souvent déconnectées des autres disciplines et ne font que complexifier les tentatives de synthèse. Si la souveraineté monétaire, cantonale jusqu'en 1848, contribue à compliquer la tâche des chercheurs, il n'en reste pas moins que la qualité des travaux de William Schlesinger et de Paul Meier témoigne que les synthèses portant sur la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont une source de savoirs aussi rare que nécessaire.<sup>31</sup>

Enfin, la prédominance des économistes dans la construction de l'histoire de la création du franc suisse et une absence marquée des historiens est à noter. Tandis que les premiers sont présents durant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et fournissent nombre d'études de qualité, les seconds n'interviennent dans le champ monétaire que de manière épisodique. Le faible recours à des sources de première main a comme conséquence l'entretien et la persistance d'un cadre interprétatif qui interdit toute perspective critique et qu'il est nécessaire de renouveler. Témoin de cette nécessité, l'absence complète d'histoire monétaire dans le seul ouvrage d'histoire économique de la Suisse sur la longue durée qui est pourtant postérieur à la grande majorité des études présentées ici. Jean-François Bergier écrivait ainsi en 1984: «Je ne retiens pas l'histoire monétaire de la Suisse; jusqu'en 1848, elle n'est qu'un labyrinthe, celui de tous les ateliers monétaires seigneuriaux, urbains, puis cantonaux. Après 1848, l'histoire encore jeune du franc suisse reste à faire.»<sup>32</sup> Constat peut-être un peu incisif, mais révélateur du retard historiographique sur le sujet.

Ce bilan appelle à un décloisonnement de l'écriture de la réforme monétaire fédérale, qui gagnerait en pertinence en prenant en compte les dimensions économique, politique et sociale qui ont influencé le choix du franc comme monnaie

nationale. Le cadre interprétatif dominant qui établit la primauté du facteur géographique comme clef d'explication décisive ne suffit effectivement plus. Afin de mieux saisir les raisons qui ont poussé les promoteurs de l'État fédéral à s'aligner sur la France plutôt que sur les États du sud de l'Allemagne, il est nécessaire d'intégrer au moins deux nouvelles perspectives à l'analyse.

La perspective internationale permettrait de mieux comprendre les intérêts divergents des différentes élites économiques helvétiques. Reliées à cinq «mondes de production», dont les activités économiques et les spécificités déterminent des besoins différents,<sup>33</sup> ces élites ont également des attentes hétérogènes selon l'orientation de leurs affaires sur les marchés étrangers. La diversité des débouchés extérieurs ainsi que les routes commerciales empruntées entraînent en effet des exigences variées en matière d'intervention des collectivités publiques dans les questions monétaires.

La perspective atlantique qui se construit face au protectionnisme européen du début du XIX<sup>e</sup> siècle pousse les négociants helvétiques à s'intégrer très rapidement à l'économie mondiale. En 1845, presque deux tiers des exportations helvétiques partent en direction des marchés d'outre-mer et particulièrement des deux Amériques.<sup>34</sup> Or, la structure du commerce international connaît de profonds bouleversements durant cette période, notamment après la construction des chemins de fer en Europe et l'arrivée du télégraphe. L'amélioration des conditions de transport et de communication entraîne un retour progressif du commerce extérieur suisse sur le continent et une restructuration des activités de négoce européennes. D'une part, les ports du nord de l'Europe (Amsterdam, Le Havre) tendent à concentrer l'ensemble du commerce avec les Amériques et les Indes. D'autre part, Marseille concurrence directement le port autrichien de Trieste pour le commerce avec l'Orient. Cette restructuration a notamment pour conséquence de délaisser progressivement les ports traditionnels du commerce international du sud de l'Europe (Bordeaux, Gênes et Livourne).<sup>35</sup>

Ce déplacement du centre de gravité du commerce international européen a-t-il influencé la décision d'adopter le franc en Suisse en 1850? Très certainement. D'autant plus que Paris s'impose alors comme le centre du financement de ce commerce et comme un réservoir de capitaux incontournable en Europe. L'unification monétaire helvétique sur la base du système français permettrait ainsi aux banquiers et aux négociants suisses de se rapprocher du marché des capitaux de la capitale française et d'intensifier leurs relations commerciales avec le puissant voisin. Or, les négociants helvétiques, dont les activités s'étendent en direction de l'est et du nord-est de l'Europe, opposent aux partisans du franc l'importance croissante du commerce avec le *Zollverein* et l'Empire d'Autriche. Les milieux économiques saint-gallois en particulier tirent leurs remises sur les marchés européens auprès des banques d'Augsbourg, alors principale place financière du

sud de l'Allemagne, leur permettant de s'alimenter en liquidités.<sup>36</sup> En outre, les cantons de Suisse orientale dépendent fortement des États du sud de l'Allemagne pour leur importation de sel, de viande et de céréales.<sup>37</sup> Il semblerait toutefois que l'importance croissante qu'acquiert la France dans le commerce international a joué un rôle déterminant dans le choix suisse d'adopter le franc.

À cet égard, il serait pertinent de s'interroger sur une question largement absente de la littérature secondaire, le positionnement de la France lors de la réforme monétaire fédérale. A-t-elle influencé, ou cherché à le faire, la décision suisse d'adopter le franc et quels auraient été ses intérêts? Difficile de formuler une réponse satisfaisante compte tenu de l'absence d'études sur le sujet. Toutefois, plusieurs éléments permettent de formuler quelques hypothèses.

La conquête ferroviaire du plateau suisse est un enjeu de première importance pour les capitalistes français. Il leur permettait de faciliter leur expansion commerciale en Europe en préservant notamment une partie du commerce de transit helvétique, qui tendait à contourner la Suisse en faveur de la France, et qui risquait de retrouver des conditions favorables avec la constitution d'un marché national unifié. Le financement de la construction du réseau ferré helvétique serait ainsi l'occasion de rabattre sur l'ouest de l'Europe le commerce de transit européen et ainsi de contrecarrer l'attractivité du port autrichien de Trieste, en faveur du port de Marseille.<sup>38</sup> En outre, il se dessine, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, un vaste mouvement d'uniformisation monétaire à l'échelle internationale. En Europe continentale, la France se retrouve au centre de ce processus dès le début du siècle, jetant les bases d'une vaste zone monétaire unifiée qui s'étend des États italiens à la Belgique et qui culmine avec la fondation de l'Union monétaire latine en 1865. Il est donc à supposer que les milieux économiques français voient dans l'adoption du franc en Suisse l'occasion d'accroître leur zone d'influence monétaire en Europe. Deux hypothèses très attrayantes dans la mesure où le Second Empire (1852–1870) est une période de forte expansion française qui accuse un rapprochement économique entre les deux pays, notamment avec la signature du traité de commerce libre-échangiste de 1864.<sup>39</sup>

Enfin, enjeu de moindre importance qu'il convient tout de même de mentionner, la volonté d'améliorer l'image de la Suisse à l'étranger a-t-elle pesé dans les débats sur l'unification monétaire? Il est difficile de répondre en l'état actuel de la recherche, mais il est certain que la multitude de pièces cantonales en circulation durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle contribue à altérer l'attractivité du pays et à repousser la clientèle étrangère.<sup>40</sup> Tout comme les acteurs du tourisme, les milieux bancaires intéressés par la gestion de fortune, qui se développe avec la venue de riches touristes étrangers, souffrent de cette mauvaise image. Pleinement conscients de cet obstacle, les banquiers privés sont parmi les principaux partisans, aux échelles cantonale et fédérale, de l'adoption d'un système moné-

taire compréhensible pour améliorer leur réputation et développer leurs activités.<sup>41</sup> Pour la majorité d'entre eux, le système décimal français est bien plus adéquat pour les affaires et est d'ailleurs souvent déjà utilisé dans la comptabilité des établissements bancaires.

La dimension nationale permettrait d'éclairer les conséquences de l'adoption du franc sur le développement économique ultérieur de la Suisse. La centralisation et l'unification monétaire ont en effet exercé une influence importante sur la constitution d'un marché national unifié. Quels étaient donc les objectifs poursuivis par les promoteurs de l'État central? À la veille d'entamer l'énorme chantier de la construction des chemins de fer suisses, l'adoption du franc visait très certainement à fournir aux capitalistes français une garantie pour attirer en Suisse les fonds nécessaires à la réalisation du réseau ferré.<sup>42</sup> L'alignement monétaire sur le puissant voisin de l'ouest a permis aux promoteurs des chemins de fer de conforter les détenteurs étrangers de capitaux et de leur offrir une sécurité supplémentaire. À cet égard, les efforts fournis par les capitalistes bâlois dans le cadre de la réforme monétaire ont pour principal objectif de positionner Bâle au centre du réseau européen des chemins de fer. Témoin de cette nécessité, la réforme monétaire à peine terminée, Johann Jakob Speiser met à profit dès 1852 son réseau de relations parmi les banquiers privés parisiens pour y placer l'émission des actions du *Centralbahn*;<sup>43</sup> de la même manière, les banquiers genevois se tournent en 1855 vers Paris pour y émettre les actions de l'Ouest-Suisse.<sup>44</sup> L'adoption du franc, qui contribue à fournir une caution supplémentaire aux capitalistes français, représente donc un élément déterminant pour comprendre pourquoi les financiers suisses se tournent vers la France.

Un autre élément de réponse qui pourrait éclairer les objectifs poursuivis à l'échelle nationale par les promoteurs de l'État fédéral réside dans la volonté d'améliorer les conditions de développement des instituts bancaires qui servent de relais au développement des activités commerciales et industrielles des différents «mondes de production». Parmi ces promoteurs, un grand nombre de banquiers, qui ont pleinement conscience que seule l'adoption d'une monnaie unique pourrait supprimer cette entrave, se prononce en faveur d'une amélioration des conditions de la circulation monétaire. L'adoption d'une monnaie unique leur permettrait en effet d'intensifier les relations bancaires entre les différentes places du pays qui souffrent de la multitude de pièces en circulation.<sup>45</sup> Le mouvement des billets de banque en particulier s'en trouverait fluidifié. Or, la structure monétaire du pays fait obstacle à l'efficacité du premier concordat de retrait des billets (1848) entre les *Bank in Basel* et *Bank in Zürich*.<sup>46</sup> Les efforts déployés dans le cadre de la réforme fédérale par le banquier bâlois Johann Jakob Speiser, artisan du rapprochement entre les deux banques bâloise et zurichoise, doivent également être compris comme la volonté de fournir à l'espace bâlois un

instrument supplémentaire pour renforcer son rôle de place bancaire. Dans cette perspective, l'adoption du franc permettrait non seulement aux dirigeants de la *Bank in Basel* d'étendre le premier accord de retrait signé en 1848 aux opérations de virement entre les deux banques, mais aussi de multiplier les accords avec d'autres banques sur le territoire helvétique, consolidant par là-même le poids de l'institut bancaire bâlois.

L'uniformisation monétaire participe également à l'amélioration des conditions-cadre d'investissement sur le territoire helvétique. L'incertitude sur les placements ainsi que les faibles perspectives de rentabilité poussent en effet les capitalistes helvétiques à engager leurs fonds à l'étranger durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>47</sup> Prétextant en partie les nombreuses pertes de change résultant des différents systèmes monétaires cantonaux, les détenteurs de capitaux helvétiques investissent dans des fonds publics étrangers, jugés plus sûrs et plus lucratifs.<sup>48</sup> L'adoption d'une monnaie unique a certainement permis de fournir un gage de sécurité nécessaire pour rapatrier en partie ces capitaux helvétiques et les rediriger vers le financement de la dette intérieure suisse.

En guise de conclusion, l'histoire monétaire suisse de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle souffre d'un fort déficit historiographique en regard de l'importance du sujet. Malgré de nombreuses études provenant de différentes disciplines, les avancées dans cette matière restent très maigres. L'intégration des dimensions nationales et internationales à l'analyse de la réforme monétaire fédérale permettrait de renouveler les approches strictement politique et monétaire qui prédominent dans les travaux portant sur ce sujet. La perspective internationale en particulier, largement absente de ces études, contribuerait notamment à inscrire la création de l'État fédéral dans le paysage plus large de l'histoire européenne et de sortir d'un point de vue par trop centré sur la Suisse elle-même.<sup>49</sup> Enfin, inscrire l'adoption du franc dans le contexte du développement économique du pays serait l'occasion d'éclairer d'un jour nouveau l'ensemble des enjeux qui prévalent à la centralisation et à l'unification des monnaies en 1850. Envisagé de cette manière, la création du franc suisse permettrait sans doute de revaloriser la place de l'histoire monétaire suisse au sein de l'histoire économique.

#### Notes

- 1 Eugène Demole, *Histoire monétaire de Genève, de 1792 à 1848*, Genève 1892; Hermann Girtanner-Salchli, *Das Münzwesen im Kanton St. Gallen unter Berücksichtigung der Verhandlungen im Schosse der eidgenössischen Tagsatzung von 1803 bis 1848*, Genève 1923; Friedrich Wielandt, *Schaffhauser Münz- und Geldgeschichte*, Schaffhouse 1959.
- 2 Robert Salais, Michael Storper, *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris 1993.
- 3 Cédric Humair, *Développement économique et État central (1815–1914). Un siècle de politique douanière suisse au service des élites*, Berne 2004.

- 4 Jakob Schüepp, *Beiträge zur Schweizerischen Münzgeschichte, 1850–1894*, Frauenfeld 1895.
- 5 Alfred Escher (1819–1882), tête à penser des milieux économiques zurichois dès la fondation de l'État fédéral en 1848, conseiller d'État (1848–1855), conseiller national libéral-radical (1848–1882), acteur central de la construction des chemins de fer (notamment cofondateur, directeur général [1853–1872] et président du conseil d'administration [1853–1882] de la Compagnie du *Nordostbahn*), il regroupe autour de lui un cercle de représentants des compagnies de chemins de fer, des banques et de l'industrie qui possèdent un fort pouvoir financier que leurs opposants (conservateurs de droite et radicaux de gauche) qualifient de *Bundesbarone*.
- 6 Kurt Blaum, *Das Geldwesen der Schweiz seit 1798*, Strasbourg 1908.
- 7 Ibid., 21.
- 8 Ibid., 42.
- 9 Philippe Gern, Silvia Arlettaz, «Les échanges entre la France et la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle. Libéralisme ou protectionnisme», in Paul Bairoch, Martin Körner (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale. Die Schweiz in der Weltwirtschaft*, Genève 1990, 207–226.
- 10 Erich Weisskopf, *Das schweizerische Münzwesen von seinen Anfängen bis zur Gegenwart*, Berne 1948.
- 11 Ibid., 77–78.
- 12 Sébastien Guex, «Introduction. De la Suisse comme petit État faible: jalons pour sortir d'une image en trompe-l'œil», in Sébastien Guex (éd.), *La Suisse et les Grandes puissances, 1914–1945. Switzerland and the Great Powers, 1914–1945*, Genève 1999, 7–29.
- 13 William Schlesinger, *Das Geldproblem in der öffentlichen Meinung der Schweiz, 1803–1850*, Saint-Gall 1936.
- 14 Paul Meier, *Der Währungswirrwarr von der Helvetik bis zur Bundesverfassung*, Berne 1951.
- 15 Franz Xaver Weissenrieder, *100 Jahre schweizerisches Münzwesen. 1850–1950, ein Querschnitt durch ein Jahrhundert eidgenössischer Münzgeschichte und Währungspolitik*, Bazenheid 1952.
- 16 Ernst Baltensperger, *Der Schweizer Franken – Eine Erfolgsgeschichte*, Zurich 2012.
- 17 Traugott Geering, «Die schweizerische Münzreform durch Bankdirektor Johann Jakob Speiser», in Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel (éd.), *Festschrift zum vierhundertsten Jahrestage des ewigen Bundes zwischen Basel und den Eidgenossen 13. Juli 1901*, Bâle 1901, 181–193.
- 18 Fritz Mangold, «Bankdirektor Johann Jakob Speiser», in *Basler Biographien*, Bâle 1904, 135–320.
- 19 Paul-Friedrich Hofer, «Die Münzprägungen der Helvetischen Republik», *Revue suisse de numismatique* 26 (1934), 147–164; Paul-Friedrich Hofer, *Das Münzwesen der Schweiz seit 1850*, Berne 1937; Albert Niederer, «Der Münzumtausch von 1851/52 in der Schweiz: mit einer Tabelle, die die Anzahl aller eingelösten und eingeschmolzenen Münzen angibt», *Revue suisse de numismatique* 44 (1965), 41–49.
- 20 Hans Schneider, *Geschichte des schweizerischen Bundesstaates: 1848–1918*, Zurich 1931.
- 21 Schüepp (voir note 4), 35; Gérard Duc, *Les tarifs marchandises des chemins de fer suisses (1850–1913). Stratégies des compagnies ferroviaires, nécessités de l'économie nationale et évolution du rôle régulateur de l'État*, Berne 2010, 391–393.
- 22 Cédric Humair, *1848. Naissance de la Suisse moderne*, Lausanne 2009.
- 23 Patrick Halbeisen, Margrit Müller, «Die schrittweise Nationalisierung des Geldes. Von der Einführung der Schweizer Währung (Münzreform 1848) zur nationalen Kontrolle über das Geldwesen (Gründung der Nationalbank 1907)», in Alois Moser (éd.), *Österreichs Weg zum Euro. Aspekte – Perspektiven – Handlungsräume*, Vienne 1998, 63–86.
- 24 Ibid., 68.
- 25 *Abschied der Tagsatzung 1840*, 286.
- 26 Schüepp (voir note 4).
- 27 Geering (voir note 17); Mangold (voir note 18).
- 28 Blaum (voir note 6).

- 29 Schlesinger (voir note 13).
- 30 Meier (voir note 14).
- 31 Schlesinger (voir note 13); Meier (voir note 14).
- 32 Jean-François Bergier, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne 1984, 301.
- 33 Humair (voir note 3).
- 34 Béatrice Veyrassat, «La Suisse sur les marchés du monde. Exportations globales et répartition géographique au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai de reconstitution», in Paul Bairoch, Martin Körner (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale. Die Schweiz in der Weltwirtschaft*, Genève 1990, 297–303.
- 35 Béatrice Veyrassat, *Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX<sup>e</sup> siècle. Le commerce suisse aux Amériques*, Genève 1993, 95–104.
- 36 Paul Gygax, «Augsburg, das einstige Geldreservoir des Platzes St. Gallen: 1835–1850. Eine finanzgeschichtliche Studie», in Gustav Schmoller (éd.), *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reich* 31 (1907), 297–313.
- 37 Josef Inauen, *Brennpunkt Schweiz. Die süddeutschen Staaten Baden, Württemberg und Bayern und die Eidgenossenschaft 1815–1840*, Fribourg 2008, 178–182.
- 38 Marcel Blanchard, «Financiers français et chemins de fer suisses sous le Second Empire», *Revue d'économie politique* 51 (1937), 1592–1594.
- 39 Gern/Arlettaz (voir note 9), 210–213.
- 40 François De la Rive-Rilliet, *Sur notre système monétaire*, Genève 1828.
- 41 Jan Chiarelli, «L'adoption du franc de Genève (1825–1838). Enjeux économiques et réseaux d'acteurs», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 45 (2016–2018), 24–33.
- 42 Rondo Cameron, *La France et le développement économique de l'Europe (1800–1914)*, Paris 1971, 189–205.
- 43 Mangold (voir note 18), 280–284; Eduard His, *Basler Handelsherren des 19. Jahrhunderts*, Bâle 1929, 112.
- 44 Marc Gigase, «Enjeux autour d'une intervention étatique. La compagnie ferroviaire de l'Ouest-Suisse et l'État de Vaud, 1852–1864», in Hans-Ulrich Schiedt et al. (éd.), *Histoire des transports*, Zurich 2010, 193–194.
- 45 Fritz Mangold, *Die Bank in Basel, 1844–1907, und die Entwicklung des Konkordats der schweizerischen Emissionsbanken*, Bâle 1909, 288–292.
- 46 Ibid., 288–294; Werner Bleuler, *Bank in Zürich, 1836–1906*, Zurich 1913, 266–268.
- 47 Julius Landmann, «Der schweizerische Kapitalexport», *Journal de statistique et revue économique suisse* 52 (1916), 392–393.
- 48 Olivier Perroux, *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814–1914)*, Genève 2006, 178–186; Malik Mazbouri, «La Banque privée comme métaphore. «Vieille banque» et «banque nouvelle» en Suisse (1800–1930)», à paraître dans la *Revue suisse d'histoire* (2020).
- 49 Hans Ulrich Jost, «Pour une histoire européenne de la Suisse», *Traverse* 1/3 (1994), 19–37.